



M. Claude Vetterli
Chef de la Division de l'enseignement
gymnasial et professionnel
Rue St-Martin 24
CH-1014 Lausanne

Réponse à la consultation portant sur le renouvellement des bases légales ECG (révision du règlement de reconnaissance et actualisation du Plan d'études cadre de l'École de culture générale)

Remarques liminaires:

Le SSP-Enseignement remercie la Direction générale de le consulter sur les deux objets cités en titre, deux objets auxquels nous accordons une grande importance. Il en va en effet de la définition même d'une formation et donc de sa qualité.

Par ailleurs, nous tenons à souligner qu'il est essentiel que, sur des questions d'une telle importance, les syndicats (et les conférences des maîtres ou files de discipline selon les objets) puissent être consultés systématiquement et dans des délais permettant, d'une part, une analyse rigoureuse des documents et, d'autre part, l'élaboration d'une réponse collective et constructive. Nous insistons donc tout particulièrement pour que la déclinaison cantonale de cette révision et du plan d'études puisse se faire dans des conditions optimales. Leur contenu et leur mise en œuvre seront en effet déterminants à la fois pour la qualité de notre école, mais aussi pour les conditions de travail des enseignant-e-s.

Réponse à la consultation

Remarque préalable sur la forme de la consultation

Le SSP-Enseignement demande que la CDIP propose à l'avenir un **document mettant en évidence visuellement les ajouts et les modifications par rapport aux anciens documents**.

Par ailleurs, les questions proposées étant trop limitatives à notre sens, en particulier concernant les objectifs et la définition de la formation, nous avons choisi une forme de réponse plus globale. Une vision plus large de la formation nous paraît en effet nécessaire.

1. Règlement concernant la certification : commentaires du SSP et modifications demandées

Les articles suivants ont particulièrement retenu notre attention :

- I. Art. 3, 3 : nous rejetons l'alinéa, tel que proposé. Il nous semble en effet **important que tout le panel des domaines d'étude soit offert aux élèves au sein de leur canton**. Dans le cas contraire, on doit au minimum mettre en place des modalités facilitatrices (financières, pratiques,...) leur permettant d'accéder au domaine de formation souhaité.

Modification demandée: « **En principe, [l]es cantons proposent tous les domaines professionnels existant dans les écoles de culture générale dont ils sont responsables. Si cela**

n'est pas possible, ils mettent en place des mesures pour faciliter l'accès aux domaines professionnels proposés par un autre canton. »

- I. Art. 4 : cet article porte sur le changement de domaine professionnel. Nous soutenons le principe d'une souplesse dans le *curriculum* de formation.

Cependant les conditions auxquelles doit se soumettre le/la candidat-e pour envisager ce changement sont déterminantes. Sans connaissance de cet élément, le SSP-Enseignement réserve sa position...

- « *Toute compétence (...) doit être compensée, c'est-à-dire acquise.* » Il nous paraît important de spécifier les modalités de ce rattrapage. Nous demandons l'ajout suivant : « *Toute compétence (...) doit être compensée, c'est-à-dire acquise. **Des moyens sont mis en place par l'institution dans ce but.*** »

Il s'agit de prévoir des modalités de soutien (par exemple des cours complémentaires) et des moyens adaptés pour financer le travail des enseignant-e-s (préparation et correction d'examens éventuels, préparation et enseignement des cours complémentaires, etc.).

- II. 1. Art. 6, 1 :

Ajouts et suppression

- Il nous semble important de préciser « *donner une formation de culture générale approfondie* »
- De même, dans le premier paragraphe : « (...) à offrir ou à enseigner des branches spécifiques en relation avec un, voire deux domaines professionnels, ainsi qu'à développer les compétences **analytiques, logiques, critiques** et *personnelles* sociales en vue de l'obtention d'un certificat ECG (...) »

Comme nous le développons plus avant, les dimensions de réflexion et d'analyse manquent fortement dans la définition de cette formation de culture générale.

- II. 1. Art. 6, 3 : nous demandons la suppression de l'indication « *développement personnel* »: « *de développer les compétences sociales et de poursuivre le développement personnel à travers une formation complémentaire (...)* »

- II. 1. Art. 6, 3, d : suppression de l'indication suivante :

« (...) évoluer en se confrontant à des situations exigeantes et complexes ~~et apprendre à connaître ses réactions dans de telles situations~~ (...) »

- II. 1. Art. 8, 1 : il nous semble pertinent de préciser dans le règlement les cinq domaines de formation. Dans sa forme actuelle, les précisions figurent parfois, parfois pas. Nous estimons essentiel que les disciplines ne soient pas fusionnées, sous risque d'être oubliées :

- langues (**langue première, langue 2, langue 3**)
- mathématiques, sciences expérimentales (**biologie, chimie, physique**), informatique
- sciences humaines et sociales (**philosophie, psychologie, droit, économie, histoire, géographie, sociologie**)
- disciplines artistiques (**musique, théâtre, arts visuels**)
- sport

- II. 1. Art. 10, 1 : dans cet article, nous demandons que soit également précisée la dimension intellectuelle d'un stage :

« (...) un stage extrascolaire d'au moins deux semaines, sous la responsabilité d'un professionnel qualifié, consolide **tant les compétences de réflexion et d'analyse, que les compétences personnelles et sociales** et peut, tel un stage d'orientation, contribuer à étayer le choix de la profession. »

- 3. A. Art 16, g, p. 8. : « (...) une discipline ou discipline intégrée du domaine d'études disciplines artistiques ou du domaine d'études sport » : la formulation concernant le point g nous semble équivoque : nous sommes d'accord sur le principe mais il nous apparaît fondamental que le sport et les disciplines artistiques soient l'objet d'une dotation horaire au minimum égale à la situation actuelle pour chaque élève, quel que soit ensuite le domaine qu'il privilégiera pour l'examen.

2. Plan d'études cadre

De manière générale, le SSP-Enseignement constate que les objectifs, tant généraux que spécifiques, sont définis prioritairement en fonction des exigences du monde professionnel. Sans nier la réalité du travail qui attend les élèves, nous tenons à insister sur le fait que les dimensions intellectuelles et culturelles doivent rester les piliers centraux de cette école.

Or de manière générale, les disciplines sont réduites à une fonction essentiellement utilitaire, comme nous l'avons relevé dans les formulations suivantes:

- p. 4, point 1.1: "*dispenser à leurs élèves une formation générale approfondie*": il faut ici spécifier "*formation de **culture générale***", afin de rappeler un principe essentiel de cette école.

- p. 4, point 1.1: dans la rubrique inventariant la mission des écoles de culture générale, nous demandons l'ajout des éléments suivants:

a) **la mission de l'ECG doit amener l'élève à acquérir des compétences analytiques.**

b) **la mission de l'ECG doit permettre à l'élève de développer son esprit critique.**

- p. 5, point 2: plusieurs formulations mettent en lumière une vision de l'école réduite à une étape qui prépare au monde professionnel:

- "*savoir, pouvoir et vouloir* ": cette énumération de verbes néglige le fait que l'école n'a pas pour objectif premier de former un-e employé-e efficace et soumis-e, mais un individu capable de porter un regard raisonné sur le monde qui l'entoure, monde qui inclut l'environnement professionnel.

- "*(...) en sensibilisant les élèves aux principaux aspects du monde du travail, l'enseignement en relation avec les domaines professionnels*". Il nous semble ici important de préciser: "*en sensibilisant les élèves aux principaux aspects du monde du travail, en l'amenant à prendre conscience de ses droits et de ses obligations*"

- "~~*favorisant une conception positive de la vie professionnelle, (...) et de faire siens les modes de comportement essentiels dans ce secteur.*~~" Une fois de plus, nous relevons des formules pour le moins discutables dans le strict cadre d'un plan d'études d'une école de culture générale: l'ECG a pour rôle de préparer l'élève à la suite de son *cursus* et à vivre dans la société en explorant tous ses aspects, en s'y insérant



par différents biais (vie culturelle, associative, engagement politique...) et pas seulement par son statut de salarié-e, d'employé-e. **Nous demandons donc la suppression de cet élément et au minimum de la première proposition** ~~« favorisant une conception positive de la vie professionnelle »~~. Le rôle de l'ECC n'est pas de présenter le monde du travail comme angélique ni de produire de futur-e-s salarié-e-s dociles et corvéables à souhait.

Alors que l'objectif de l'ECC réside dans le fait d'amener l'élève à se construire en citoyen-ne responsable, autonome, capable d'exprimer un jugement fondé et de porter un regard critique sur le monde qui l'entoure, nous constatons en effet que le plan d'études est élaboré à l'aune des exigences du monde du travail, ce qui conduit à définir des objectifs standardisés et vidés de substance critique, comme on peut le relever notamment dans les exemples suivants:

- p. 9, point 2.5.3: les objectifs définis sont certes intéressants et essentiels, mais il nous semble important de **spécifier que les élèves sont aussi amené-e-s à développer leur compétences analytiques**.
- Idem pour 2. 5. 4 : on semble se concentrer sur la communication et négliger, une fois de plus, la capacité à raisonner de manière méthodique et critique.
- p. 14ss: On retrouve, dans le chapitre 4 consacré aux langues, cette insistance sur la fonction communicationnelle de la langue. Il s'agit non pas de maîtriser une langue afin, comme le dit Wittgenstein, d'élargir les frontières de son monde, mais *"d'augmenter leurs chances sur le monde du travail et d'accroître leur mobilité sur les plans professionnel et privé"*. La littérature n'apparaît ici qu'accessoire. On peut pourtant, même en ECC, viser des textes littéraires en Langue 2 et Langue 3, puisqu'il s'agit bien d'une école de **culture** générale. Elle doit donc se trouver davantage valorisée.

Nous nous étonnons également de la récurrence de termes renvoyant au développement personnel. **Nous demandons que son importance soit nettement réduite.**

- ex.:
- *"compétences personnelles"* p. 4
 - *"développement de la personnalité"* p. 5
 - *"jugement personnel"* p. 5
 - *"compétences personnelles"* p. 6
 - *"gérer la diversité (...) au sein (...) de leur famille"* p. 6
 - *"développement de l'élève"* p. 14.
 - *"plan professionnel et privé"*, p. 14

En outre, nous réitérons notre demande : **l'importance du raisonnement analytique et critique chez les élèves ne peut être tue et doit donc être drastiquement renforcée dans ce document.**

L'école est certes un lieu dans lequel les élèves vivent des étapes essentielles de leur existence, mais il nous semble indispensable d'insister sur le fait que l'objectif principal reste l'acquisition de compétences théoriques et pratiques qui permettront à l'élève de s'insérer au mieux dans sa vie sociale et professionnelle et d'exercer de manière responsable son rôle de citoyen-ne. Par ailleurs, cette manière quasi uniquement psychologisante d'aborder les questions qui peuvent se poser tant dans le monde du travail que dans la vie sociale représente une véritable tromperie et un danger pour les futur-e-s citoyen-ne-s et salarié-e-s que sont les élèves de l'ECC car elle renvoie le seul

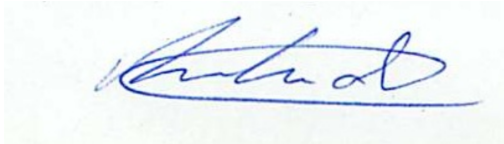


individu comme unique et premier responsable de toutes difficultés rencontrées et écarte ainsi les problèmes objectifs liés aux conditions de travail, aux enjeux de pouvoir, aux conditions socio-économiques etc. Il peut être certes beaucoup plus confortable d'attribuer à des facteurs personnels et individuels plutôt qu'à des facteurs extérieurs les difficultés que peut rencontrer un individu, mais nous mettons fortement en doute que celles-ci puissent, dans la majorité des cas, être résolues prioritairement ainsi.

En vous souhaitant bonne réception de notre réponse, nous vous présentons, Monsieur le Directeur général adjoint, nos meilleures salutations.

Pour le SSP-Enseignement

Cora Antonioli
(présidente)



Raphaël Ramuz
(secrétaire)

